Enseignants du premier degré

exerçant en classes et écoles maternelles

Posture professionnelle de l'enseignant dans l'Enseignement Catholique

1- Agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable.

- 1.1- Connaître l'histoire de l'école maternelle
- 1.2- Exercer une autorité bienveillante et adaptée

2- Maîtriser la langue française pour s'exprimer et communiquer

- 2.1- Connaître les modalités d'acquisitions du langage chez le jeune enfant
- 2.2- Connaître les modalités d'entrée dans la lecture et l'écriture
- 2.3- Maîtriser son propre langage à un niveau accessible aux jeunes enfants

3- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

- 3.1- Maîtriser les disciplines de l'école primaire
- o 3.2- Mettre en œuvre sa polyvalence
- 3.3- Savoir différencier structuration et systématisation
- 3.4- Participer à la construction d'une culture commune

4- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

- 4.1- Mettre en œuvre les programmes et progressions de l'école maternelle et la liaison avec l'école élémentaire
- 4.2- Connaître les différentes phases du développement physiologique et psychologique de l'enfant jusqu'à 6 ans
- 4.3- Connaître et analyser les supports d'activités appropriés à l'école maternelle

5- Organiser le travail de la classe

- 5.1- Savoir gérer le groupe
- o 5.2- Savoir gérer le temps
- 5.3- Savoir gérer l'espace
- 5.4- Savoir organiser les situations d'apprentissage pour accompagner chaque enfant/élève.

6- Prendre en compte la diversité des élèves

- 6.1- Savoir prendre en compte les différences entre les enfants
- 6.2- Savoir repérer des troubles ou des déficiences, notamment les troubles spécifiques du langage

7- Evaluer les élèves

- 7.1- Connaître les modalités de l'évaluation des élèves les mieux adaptées à l'école maternelle
- 7.2- Communiquer à chaque parent l'évaluation des progrès de l'enfant
- 7.3- Associer les élèves à l'évaluation de leurs progrès

8-Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

- 8.1- Travailler en équipe et mutualiser les pratiques
- 8.2- Coopérer avec les parents et les partenaires
- 8.3- Connaître les différents partenaires de l'école